

VOTEZ
la
cgt

DU 3 AU 10
DECEMBRE
2026

CAPSO Rennes 3

Marine DGA SIMu Dirisi
SHOM ENSTA

FNTE
la
cgt

Compte Rendu

La CAPSO Rennes 3 (pour la DIRISI, la DGA, la Marine, le SIMu, le SHOM et l'ENSTA) s'est tenue le jeudi 2 juillet 2026.

En introduction, le Président de la CAPSO et Directeur du CMG a presque la larme à l'œil en parlant des travaux de cette mandature qui se termine, et en imaginant la future très grande CAPSO qui réunira dès l'an prochain 11 grands employeurs (tous ceux des CAPSO 2 et 3 d'aujourd'hui moins le SIMu et l'établissement DGA TH). Il annonce que, dès le lendemain des élections, le CMG réunira rapidement les nouveaux élus, dans le but d'organiser au mieux le nouveau fonctionnement et d'être opérationnel rapidement. Le périmètre étant beaucoup plus grand pour les élus, la difficulté de représenter plus de personnels, plus d'établissements, plus de services, plus de métiers a été identifiée.

Le Président de la CAPSO s'est même permis de juger la manière dont la « technocratie parisienne a décidé seule du nouveau format des CAPSO » sans prendre en considération l'avis des « gueux de province » dont il dit faire partie. Il a également justifié le départ de DGA/TH vers la CAPSO de Saint-Germain-en-Laye et le regroupement de tous les SiMu dans la CAPSO de Metz, par une volonté de leur employeur.

A l'issue de la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales, le Président attire l'attention sur la préparation d'un statut de réquisition exceptionnel issu du code de la défense qui pourrait s'appliquer en cas de conflits de haute intensité.

Il aborde le fait que notre pays est « en ruine financière ». La délégation CGT lui a répondu que face à cela, les grands groupes du CAC 40 se portent à merveille.... Il tient à parler de la réinternalisation du domaine de l'ADP PC (Administration Du Personnel Civil) au sein des employeurs (sauf pour la DGA) qui pourrait générer des changements dans le traitement des procédures liées aux travaux insalubres, à l'amiante, aux retraites, etc....

CAPSO Rennes 3

Marine DGA SIMu Dirisi
SHOM ENSTA



VOTEZ

la
cgt

DU 3 AU 10
DECEMBRE
2026

Il parle du SI Alliance qui est en fin de vie. Celui-ci ne sera plus mis à jour, alors même que le SI remplaçant est prévu pour 2028/2029 !!! Au moins trois ans de flou dans vos dossiers administratifs et à quel coût ? La CGT alerte chaque agent et invite à la plus grande rigueur quant au suivi RH de leurs démarches. Le Président de la CAPSO en arrive même à se demander quelle sera la place du CMG. En effet, les effectifs ont été calibrés et réduits pour gérer 9000 personnes bien que nous soyons passés de 11000 à 12500.

Le Président de la CAPSO informe que la DRH MD a ventilé les droits pour l'avancement 2026 et que le volume reçu par le CMG de Rennes était initialement inférieur à la valeur des droits obtenus arrondis aux entiers. Il a fallu 6 semaines pour que le CMG reçoive la dotation corrigée telle qu'elle sera discutée lors de cette CAPSO, mais sans prendre en compte les rompus.

Lors de la déclinaison de l'ordre du jour, au sujet de la Marine, la CGT a découvert avec surprise dans les documents préparatoires à la CAPSO, la restructuration subit par des personnels du COMAR du Havre et du Centre de Transmission de la Marine de Rosnay.

La CGT a dénoncé qu'aucune communication préalable n'ait été adressée aux représentants du personnel des Bases de Défense d'Evreux et de Bourges-Avord.

Pour la Marine toujours, **la CGT a exigé que la réglementation inscrite dans l'instruction 154 soit respectée**, la DRH MD asseyant sa position sur une autre instruction de niveau inférieur. Face au positionnement de la DRH MD, la CGT exige, pour ce cas précis, le respect de la hiérarchie des normes.

Faisant suite aux propos tenus dans la déclaration liminaire, **la CGT a réaffirmé sa position quant à la manière dont ont été ventilés les droits à l'avancement** pour la DIRISI et pour le SIMu. Le compte n'y est vraiment pas pour ces deux directions (avec 3 postes pour un droit à 4,58 pour la DIRISI).



CAPSO Rennes 3

Marine DGA SIMu Dirisi
SHOM ENSTA



Pour ce qui s'est passé à l'EPMu Bretagne, **la CGT, lors de la CAPSO, est revenue sur le fait que les 10 conditionnants TSO n'ont obtenu aucun droit à l'avancement 2026.** Alors même qu'une forte mobilisation locale a eu lieu et qu'une motion a été adressée à la DRH MD par le biais du Directeur Central du SIMu, rien n'a été attribué pour la population des TSO.

Le CMG assume la position de la DRH MD en mettant en avant le fait que les assiettes des conditionnants ne sont pas fongibles alors que la situation est la même que les années précédentes avec l'attribution régulière de droits TSO pour l'EPMu. D'autres directions ne rencontrent pas ce problème...

La CGT le redit, il n'y a pas ici de respect des taux d'avancement ni d'égalité de traitement entre les directions.

Pendant toute la réunion, **la CGT a demandé à chaque employeur leur plan de recrutement.** Force est de constater qu'à part quelques maigres recrutements chez certains employeurs, la moitié n'en ont même pas prévus.

En fin de CAPSO, le président a répondu favorablement à la demande de la CGT de pouvoir disposer des listings complets et précis de toute la population du personnel à statut Ouvrier du périmètre du CMG de Rennes.

De plus, en marge de la CAPSO, l'ATE de la DGA s'est engagé auprès de la CGT à rendre possible la tenue des réunions préparatoires par le biais de la visioconférence.

Le Procès-Verbal signé de la CAPSO devrait paraître autour du 14 juillet.

Vos élus CGT à la CAPSO de Rennes 3

Philippe BERJAMIN / DGA TT Bourges, Stéphane RIOU / Marine Brest (excusé),
Corinne QUEINNEC / Marine CIN Brest, Bertrand JOLY / DGA MI Bruz, Florian
PEDEN / SIMu EPMu Bretagne, Thierry DELISLE / DGA TH Val de Reuil, Ludovic
LACROIX / DGA TT Angers, Richard MUSSIER / DGA TT Bourges (excusé)

Pour les CAPSO et les autres scrutins: JE VOTE CGT

Déclaration liminaire de la CAPSO RNS 3 du 2 juillet 2026



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, jeudi 2 juillet 2026, se tient la dernière réunion plénière du mandat de la Commission d'Avancement des personnels à Statut Ouvrier pour la Marine, le SIMu, la Dirisi (CND), la DGA, le SHOM et l'ENSTA.

Durant ce mandat, les élus CGT ont vérifié chaque année les droits accordés. Les taux d'avancement sont insuffisants face aux besoins exprimés par les établissements. De plus, les droits accordés restent en deçà des droits calculés.

Pour la CAPSO 2026, le compte n'y est encore pas.

Pour quelle raison aucun droit n'a été attribué pour les 10 conditionnants TSO du SIMu malgré le dialogue social et la mobilisation légitime des personnels?
A qui les droits profitent-ils?

Au CND, pour les Ouvriers non chefs d'équipe, 2 droits auraient dû être attribués au lieu d'un seul.

A la Marine, c'est la P1 des droits Chefs d'équipe sur laquelle étaient d'accord l'employeur et les représentants du personnel qui étrangement n'est pas attribuée.

Ici, quelle importance est donnée au débat au sein de la réunion d'expression de besoin? Est-ce du mépris ou du mépris?

La CGT va demander à cette CAPSO et au CMG de revenir sur l'attribution du HCB CE issu du Hors groupe et d'attribuer ce HCB CE au reliquataire qui attend sa nomination depuis 2023.

A la DGA, c'est à DGA MI de Bruz que le dialogue social a été fortement altéré lors des réunions préparatoires. Alors qu'on nous vante une DGA de combat où le domaine CYBER est un pilier majeur, l'impossibilité aux élus CAPSO de pouvoir participer aux réunions par le biais de la visio conférence est assurément surréaliste et incompréhensible.

Comment justifiez-vous que des catégories entières de personnels ne bénéficient d'aucune perspective d'évolution ? Quel message envoie-t-on à des agents qui s'investissent quotidiennement, assurent la continuité du service public et font preuve d'un professionnalisme reconnu?

L'an dernier, et vous ne pouvez pas avoir oublié cela M. Le Directeur du CMG, la CGT vous réclamait un état global de l'attribution des droits pour tout le CMG de Rennes et la ventilation dans les différentes directions. Nous attendons encore votre réponse.

Dans tous les cas, rien ne change pour les Ouvriers de l'Etat.

Ils subissent inlassablement la précarité de leur déroulement de carrière et la précarité salariale.

Les salaires sont bloqués depuis plus de 15 ans et les faibles niveaux de recrutement sont limités aux 21 professions matriculaires.

La CGT et les Ouvriers de l'Etat ne demandent ni privilège, ni traitement de faveur. Ils demandent simplement ce qui leur est dû :

- la reconnaissance de leur travail,
- des perspectives de carrière,
- une rémunération digne de leur engagement.

L'exercice 2026 des CAPSO aurait pu être le moment où l'administration reconnaît le sacrifice consenti par les Ouvriers de l'Etat et finalement il ne s'est rien passé.

Vu la politique qui perdure au sein de l'administration, les propos liés à l'attractivité et à la fidélisation ne sont que des paroles en l'air.

Comment ne pas en avoir marre si le comportement de l'administration ne change pas.

Et que dire, de ce qui se dessine après les prochaines élections professionnelles?

La DRHMD met en application son plan de réduction du nombre des CAPSO et impose à tous sa philosophie de voir amoindrie la représentation des personnels.

La CGT a formellement voté contre cette oukase lors du CSA ministériel.

Les CMG n'auront dorénavant plus qu'une seule CAPSO mixte en leur sein sauf pour Rennes.

Les conséquences seront:

- Moins de représentants des personnels,
- Une perte de la notion de proximité,
- Un dialogue social altéré,
- Une moindre connaissance des dossiers des agents.

Et, à ce jour, rien n'est encore décidé sur les droits et les moyens qu'auront les futurs élus pour exercer leur mandat dans de bonnes conditions.

Avec l'espoir que vous daigniez répondre, la CGT réitère sa demande de pouvoir obtenir accès au listing de toute la population des personnels à Statut Ouvrier du secteur Ouest indiquant les détails utiles comme la profession matriculaire, le grade et les dates de nomination et ceci au format Excel.

Au sujet du futur périmètre de notre CAPSO, la CGT déplore que les établissements du SIMu soient centralisés nationalement dans la seule CAPSO de Metz et que l'établissement DGA TH de Val de Reuil soit transféré en gestion au CMG de Saint Germain en Laye.

Aucune justification réellement sérieuse et crédible ne nous a été présentée.

Monsieur le Président de la CAPSO Rennes 3, Mesdames et Messieurs, les Ouvriers de l'Etat ne sont pas un coût, ils sont une richesse pour le service public. La CGT continuera de combattre toutes les politiques qui remettent en cause leurs droits, leur statut et leurs conditions de travail.

La CGT exige une réelle attractivité de notre corps avec la reprise des évolutions salariales et un rattrapage du blocage des salaires.

La CGT exige un taux d'avancement pour les Ouvriers, Chefs d'équipe et TSO prenant en compte les besoins des établissements et particulièrement le taux de 22% pour le passage de Gr VI à Gr VII dès les réunions préparatoires.

La CGT revendique la possibilité de recruter les Ouvriers et TSO dans toutes les professions matriculaires.

Avant de terminer notre propos liminaire, nous tenons à avoir une pensée pour le collègue Gilles RIVET, élu CFDT de notre CAPSO disparu dernièrement

Nous vous remercions de votre écoute.

fnte.cgt.fr



Coordonnées du syndicat :

Téléphone
Mail

